

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le mercredi 23 avril 2025 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Ordre du Jour :

- **Affaires générales** : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 février 2025
- **Finances** : Décision modificative n° 1
- **Finances** : Fixation du loyer de l'appartement de Chaucisse
- **Finances** : Tarifs du chalet du Marteray pour l'année 2026
- **Personnel communal** : Création de postes de contractuels
- **Personnel communal** : Protection sociale complémentaire : Mandatement du CDG 73
- **Affaires générales** : Demande d'acquisition d'un barnum cédé gratuitement par la Région Auvergne Rhône Alpes

Divers :

- Travaux : presbytère de Chaucisse et annexe du Chalet du Marteray
- Mouvements au sein du personnel communal

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 17 avril 2025

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

